



Réouverture des négociations salariales 2010 :

Lettre ouverte à la FNCA

Paris, le 1^{er} juillet 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons bien réceptionné votre nouvelle convocation pour une réunion de négociation le 28 juillet prochain, dont l'objet est d'étudier les modalités de prise en compte éventuelle de l'évolution de l'inflation 2010. Nous constatons, une fois encore, que vous refusez de répondre à notre demande préalable concernant la "**réouverture des négociations salariales 2010...**"

Nous vous rappelons, que depuis le 10 mars, il s'agira de la **4^{ème} réunion** portant sur cette même demande que vous refusez à nouveau d'aborder concrètement.

En conséquence, nous vous informons par la présente que votre convocation du 28 juillet ne nous convient pas à double titre :

- La date du 28 juillet est trop tardive.
- Le sujet que vous comptez aborder ne répond pas à notre demande.

Votre décision nous conduit donc à maintenir le boycott des comités d'entreprise, et à y rajouter d'ores et déjà le boycott des CHSCT dès le mois de juillet.

Toutefois, dans l'esprit de conciliation qui nous anime tous, nous vous proposons de conclure sur « **la négociation salariale 2010** » au cours d'une séance que vous voudrez bien programmer avant le 14 juillet 2010.

En cas de nouveau refus, vous porteriez l'entière responsabilité de la dégradation du climat social et du dialogue social, tant national que local, que votre décision engendrerait inévitablement et en assumeriez les conséquences. Pour notre part, ce refus nous amènerait à examiner, avec nos mandants, les suites à donner à ce manque de considération et de reconnaissance envers les salariés, à la rentrée prochaine.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale